

## Evolution de la numérotation téléphonique en France : rappel historique

<b>DATES</b>	<b>Réseau de Paris</b>	<b>Province</b>
<b>Dès 1880</b> :	Premiers réseaux à l'initiative de compagnies privées.	
<b>1883</b> :		Premier réseau construit par l'Etat, à Reims (51).
<b>1885</b> :	Loi du 28 juillet donnant à l'Etat la possibilité de faire établir des lignes de télécommunications sur le sol et le sous-sol des chemins publics.	
		Création du réseau de Troyes (10).
<b>1889</b> :	Première <i>Liste Officielle des abonnés</i> (6 425 abonnés)	Création des réseaux de Saint-Quentin (02) et de Fourmies (59).
<b>1890</b> :	Une lettre indique le <u>bureau central</u> de rattachement.	Création de réseaux autour des grands centres urbains.
<b>1893</b> :		Apparition des premiers numéros dans les grands centres de province (Marseille, Dijon...).
<b>1896</b> :	Apparition des premiers numéros pour les centraux Passy et Wagram. Généralisation des numéros en 1897.	

## DATES

## Réseau de Paris

## Province

<b>1903</b>	:	Généralisation des numéros dans toutes les communes de France
<b>1904</b>	:	Indication pour chaque département de la liste des départements avec lesquels les communications sont possibles.
<b>A partir de 1912</b>	:	<p>Les numéros se composent du nom du central (en toute lettre) et d'un numéro (2 fois 2 chiffres).</p> <p><i>DIDerot 32.39</i></p> <p>En région parisienne (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise), les numéros se composent uniquement de chiffres, de 1 à 4 en fonction de la taille des villes.</p>
<b>Entre 1918 et 1921</b>	:	<p>Apparition des noms de centraux + numéro dans quelques villes limitrophes de Paris.</p> <p>Généralisation de ce système après 1928.</p>
<b>1925</b>	:	Mise en service du <u>poste téléphonique standard</u> comportant un cadran pour les abonnés.
<b>1926</b>	:	Publication d'un annuaire par département (publication par grandes régions auparavant).
<b>A partir de 1928</b>	:	Premier central automatique « Carnot ». L'abonné compose directement le numéro.
<b>1946</b>	:	Apparition de la combinaison de 3 lettres du central + chiffres dans les grands centres de province (Marseille, Lyon).

## DATES

## Réseau de Paris

## Province

---

<b>1955</b>	:	<p>Plan de numérotation national</p> <p>numéro régional composé de 6 chiffres identifiant l'abonné dans une zone de numérotage</p> <p>numéro national composé du numéro régional et d'un préfixe de 2 chiffres désignant le département ou le regroupement de départements pour les appels hors zone de numérotage.</p> <p>Les numéros se composent des 3 lettres du central et d'un numéro à 3 chiffres. Le préfixe est « 1 »</p>	<p>Mise en place progressive de 1957 à 1971.</p>
<b>Octobre 1963</b>		<p>Numérotation à 7 chiffres à Paris. Notice explicative dans l'annuaire de 1964.</p>	
<b>Années 1970</b>	:	<p>Plan national de rattrapage du téléphone</p>	
<b>25 octobre 1985</b>	:	<p>Numérotation à <u>8 chiffres</u> pour la France entière.</p>	
<b>18 octobre 1996</b>	:	<p>Numérotation à <u>10 chiffres</u> pour la France entière.</p>	